Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (1997)
Heft: 4

Artikel: Conclusions et perspectives
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-643168

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIALOGUE ENERGETIQUE

Conclusions et perspectives

Le dialogue de politique énergétique lancé par le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a trouvé son terme, comme prévu, à la fin juin 1997. Les conclusions reflètent les discussions d'une année entre les milieux intéressés: économie énergétique, organisations de conservation et de protection de l'environnement, partis politiques, économie, cantons et Confédération.

Objectifs généraux

● L'accroissement des rendements énergétiques et le recours accru aux nouveaux agents renouvelables resteront les grandes priorités de la politique énergétique suisse au-delà de l'an 2000.

● Il faut rompre le lien entre la croissance économique et la demande d'énergie non renouvelable. En 2010, les rejets de CO_2 devront être inférieurs de 10% à leur niveau de 1990. A plus long terme (2030), l'apport des nouvelles énergies renouvelables à l'approvisionnement en chaleur doit atteindre 10%.

● Un nouveau programme de politique énergétique sera mis au point pour la période après l'an 2000. On cherchera à en atteindre les objectifs par des conventions passées entre entités privées et autorités et au besoin des instruments économiques de conditions-cadre étatiques et des mesures promotionnelles.

Objectifs pour l'électricité

● Les éléments fondamentaux de la future politique de l'électricité sont l'utilisation rationnelle du courant, l'exploitation de la force hydraulique et le recours accru aux nouvelles énergies renouvelables.

● A moyen terme, il faut stabiliser la demande d'électricité, accroître l'apport de la force hydraulique à la production en modernisant les centrales existantes. A terme (2030), les nouvelles énergies renouvelables devraient assurer 10 à 20% de l'approvisionnement en électricité.

● Le marché de l'électricité doit s'ouvrir progressivement au même rythme que dans les autres pays européens. Jusque vers 2030, une stratégie de transition devra préserver la plus grande liberté d'action possible et laisser la voie ouverte à des développements encore imprévisibles.

● L'exploitation des centrales nucléaires existantes doit se poursuivre tant que leur sécurité sera assurée. La construction de nouvelles installations de ce genre sera soumise au référendum facultatif.

Questions à résoudre

Dans plusieurs domaines, des questions restent à étudier plus en détail. Les milieux intéressés se sont fixé un délai à juin 1998 pour y trouver des réponses. Il s'agit notamment des aspects suivants:

– Quel sera le nouveau programme de politique énergétique après l'an 2000?

– Comment éliminer les déchets radioactifs et désaffecter en fin de vie les centrales nucléaires actuelles?

– Comment envisager le couplage chaleur-force des centrales et de la pompe à chaleur?

– Quelles sont les possibilités d'utilisation rationnelle et non polluante de l'énergie dans les transports?

SEMAINES DE L'ENERGIE

Bilan au DFTCE

Du 14 avril au 2 mai, le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) a organisé des «Semaines de l'énergie» au Palais fédéral nord. Par des mesures très simples, la consommation de courant électrique a été réduite de quelque 7% par rapport aux semaines précédant la campagne.

En éteignant plus souvent la lumière et en déclenchant les appareils électriques non utilisés, les personnes qui travaillent dans le bâtiment principal du DFTCE sont parvenues - sans que le confort ou les prestations en pâtissent - à économiser chaque semaine quelque 300 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation moyenne de quatre ménages. Pour éviter que l'effort ne se relâche, le personnel sera renseigné régulièrement sur la situation et sur de nouvelles idées pour économiser l'énergie.

Avec l'appui du programme Energie 2000 de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), une campagne semblable doit se dérouler l'année prochaine dans l'ensemble de l'administration fédérale.

Depuis deux ans, les responsables du programme conseillent des entreprises de services, des administrations et des écoles en vue de réaliser des «Semaines de l'énergie» dans tout le pays.

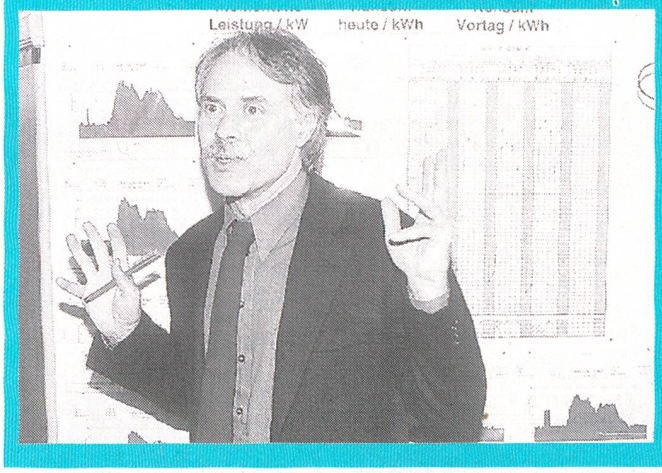

CONTRIBUTIONS DE LA CONFEDERATION

Mille nouvelles installations solaires en 3 mois !

Depuis le début de cette action le 14 février dernier, le montage de plus de 1000 nouvelles installations solaires a été rendu possible par le biais d'une contribution à l'investissement consenti par les propriétaires. Un montant de 1 600 000 francs a été attribué à 930 installations solaires équipées de capteurs thermiques, pour une surface de 13 000 m² (prévu pour 1997: 25 000 m²).

Et 70 installations photovoltaïques ont bénéficié d'un montant de 1 350 000 francs, pour une puissance installée de 450 kWc (600 kWc).

Les formulaires de requêtes s'obtiennent auprès de:
SWISSOLAR, Jean Graf
Case postale 9
2013 Colombier
Tél. 032/843 49 90
Fax 032/843 49 85